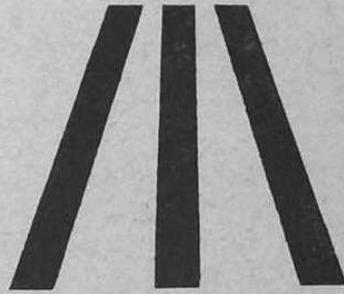


1968  
1<sup>añ</sup> trimiziad  
1<sup>er</sup> trimestre



Λ  
Niverenn 52  
Numéro 52

16<sup>vet</sup> bloavezh — 16<sup>e</sup> année

# An Tribann

DASTUMADENN DRIMIZIEK  
SKOL-VEUR DROUZED, BARZHED  
HAG OVIZION BREIZH (savet e 1899)

## KRENNAD

Dremm wirion ar bed gant Breizh ennañ (Aldrig a Naoned)	2
« Figure de Proue » (Jean Poilvet-Le Guenn) .....	4
Sur un antique droit féodal (Ernest Le Barzic) .....	5
Les Animaux dans la Tradition celtique (E. Kalondan) ....	7
L'influence féminine dans le mouvement breton (Lugnasad)	9
Le temps du mépris continue (Ann Ker) .....	10
E-touez an embannaduriou .....	11
Echos économiques et sociaux (Mab Riotim) .....	13
Keleier .....	17

Revue trimestrielle

« Kerig ar Vro », La Vrière, La Chapelle-sur-Erdre  
(Loire-Atlantique)

## Dremm wirion ar bed gant Breizh ennañ

Furuez an Drouiz pe an danvez-drouiz a dle bezañ diazezet war un anaoudegezh reizh eus stummadur ar vuhez gevredadel evel m'emañ hiziv an deiz, nann hepken e Breizh, met e Bro-C'hall, en Europa, er bed a-bezh ivez.

N'eo ket goulennet digantañ dibab ur framm politikel a ziwallo goprou, madoù ha personelezh an holl. Dieub eo evel den, hogen evel mirer ar Furuez ez eo dav dezhañ digeriñ e zaoulagad ha sevel e boell betek un intentidigezh etrevroadel. Dezhañ da veizañ emañ Breizh en ur roued ramzel evel ur gelienenn e-kreiz ur gwiad-kevnid. Re a Vreizhiz, hag a fell dezho ragaozañ dazont diere ar Vro, o deus alies un emskiant bevennet ha strizh eus doareoù hec'h adsavidigezh. Ne welont nemet gorre ar c'hudennoù daoust dezho bezañ a-wechou mailhed war skiant ar Gevredigezh.

Echu eo ar mare ma stourme an aotrou eus ar c'hastell a-enep d'e amezeien. Echu eo ar mare da aloubiñ douaroù en anv ur roue pe ur vroad. Echu eo mare ur stadelezh vezevellus o kas betek ur vestroni diharz.

Bez' e rankomp muzuliañ treuzneuziadur ar Gevredigezh gant **galloud an Aour**, daoust dezhañ bezañ kemmet gant an arc'hant-paper. Ar redadeg etrezek an Aour he deus roet e zremm d'an Douar dindan beli ar « C'hornog ». Ne vo ket meneg amañ eus ar pezh a c'hoarvez a-dreñv ar stign-houarn pe ar stign-bambouz : bevan a reomp diouzh an tu-mañ.

Re hir e vefe displegañ istor kreskadur ar c'henwerzh hag implij ur varc'hadourzh dibaot evel moneiz, ha goude-se gouzout penaos eo deut an aour da veñveg an eskemmoù. Re hir e vefe ouzhpenn dirouestlañ kudenn an arc'hant prestet war gampi o vagañ bankoù brasoc'h-brasañ a skoazellas uhelidi an amzer-gozh.

Danevell hollek ar bankoù hag an ijinerezhioù n'eo nemet ur c'herzhed heñchet hervez **lezenn ar brasañ gounid**. Hag al lezenn-se he deus, abaoe kantvedoù, un dro nemet : mogañ ar gevezerien ha bodañ etre an hevelep daouarn ha war an hevelep lec'hioù muloc'h-mui a labouradegoù. Kengreizennadur al labouradegoù ne voe ket posupl hep ledanañ ar marc'hadoù. Youl-vestroniañ ar pennoù a voe liammet gant youl-vac'homañ ar Fals-Stradoù. Brizh-broadelouriezh hag impalaeriezh diharz a c'hoarias o abadennoù euzhus e-pad brezelioù diniver. Krouiñ a rejod trevadennoù gwasket korf hag ene o fobloù kondaonet da grakvevañ ha da steuziañ gant an naon, ar c'hleñvejoù hag an ermaeziañ. Dibennet e vo ar pobloù-se eus o renerien a-ouenn pe dalc'het e vint gant merc'hodenned-brenn perc'hennet penn-kil-ha-troad gant mistri mil gwech kreñvoc'h egeto.

Ar c'hengreizennadur a gendalc'h stav e hent en ur dolpañ an holl draoù ez eus tu kenstroilañ anezho. Un doare hollvedel o deus dija kalz a embregerezhioù (Standard Oil, Unilever, hag all...). Spontus eo bremañ an digempouez etre tud an Douar. Pinvidigezh un niver bihan a vleugn war baourentez raz an niver brasañ. Pinvidigezh un nebeut a vroioù en em zispak war reuzeudigezh kalz a vroioù all. Hanez fromus eo an Trede Bed hag a vo diskouezet gant Jose de Castro, e Bandoeng ha, warc'hoazh, gant bodadeg an New-Deihl.

Skiant-prenet ar graoù en doa degaset ivez ur "wellaenn" all. Das-tumet e voe an aour e-barzh kavioù ur Bank lakaet dindan evezh ar Stad. Oadvezh ar paperennoù a zegouezas. Nebeut a vrogarourion a gompren lusk-dilusk an aour etre ar broioù dre hantererezh an arc'hant-paper. Servijout a ra gwelloc'h da sujañ. Sellomp ouzh Bro-Bortugal ha, dreist-holl, ouzh Bro-Iwerzhon n'hell ket abaoe 50 bloaz cheñch penn d'ar vazh en hec'h arboellerezh.

Roomp e berr linennoù reñañ ar reolennoù-diazezh. Kentañ reolenn : seul izeloc'h eo ar bern-aour, seul wanoc'h eo talvoudegezh an unanenn eus ar pezh a zoug un anv-moneiz. Eil reolenn tennet diouzh an hini gentañ : seul wanoc'h eo al "lur", seul vrasoc'h eo ar pakad a vilhedoù da reiñ evit prenañ d'an estren. Trede reolenn : dav eo, araok pep tra, gwerzhañ er-maez muic'h eget prenañ evit uhelaat ar bern-aour a ya kuit pe a zeu tre hervez an diforc'h etre an exporzadoù hag an enporzhadoù. D'al lenner eo da imbours'hin o heuliadoù.

Un dister a chañs o deus ar broioù o "p'iaouañ" danvezioù naturel. Ur gopr lu a resevont kent o c'has betek an uzinoù savet war dachadoù "dreist-diorreet". Hogeh ret eo dispign kalz evit kaout an ardivink bihanañ a rofe dezho ur magadur dereat. Ha piv a gempenno an deskadurezh o deus ezhomm ? Ne vo ket eveljust ar vevelien aet da vondianed a c'houzañvo ur c'hemm en o buhez alaouret.

An doareoù evit bountañ Breizh d'an islonk n'int ket ar re hon eus kontet e-keñver da skouer an Amerika latinek. Koulskoude, evel ma tisklerie ur sokialour : « N'eus disheñvelder ebet etre an daou giz en o abeg, en o natur, n'eus nemet un disheñvelder en o derez. » An digempouez en anv ar Gengreizennerezh en deus pellaet ivez hor Bro-ni diouzh eienennoù ar brasañ gounid.

Ha soñjet hon eus, a-hend-all, e levezon an tier-yalc'h, pe mar kavit sklaeroc'h, e tier-eskemm ar genlodennoù. Rouantelezh eo ar c'hevredadoù **dizant** a oar koll frouez labour ar pobloù ezhommek. E-touez an nerzhioù a sikour ar pennoù o teurel o c'hrabanoù war an aferioù bras ez eus ur seurt bank ne vez ket dizoloet e ober e keleier boutin ar gaztenn bemdeziek : ar bank o kemer perzh e kuzulioù-merañ ar strolladoù en ur skrapañ buan an titloù gwerzhet.

Dont a ra, a-benn an diwezh, ar sezi war bep tra a lieskemento an arc'hant fiziet ennañ : ar c'helaoua, ar sportoù, ar Sevenadurezh, an ehanoù, an abadennoù-diduellañ, hag all... Kemeromp ar boan da glask an anvioù damguzhet a-dreñv ar c'henseurterezhioù, anvioù an dud a ren e-touesk ar genlodennoù.

Mistri ar glaou, an houarn, an eoul, an uraniom o deus torret o empenn evit sevel moneiz gant restachoù o mengleuzioù. Dre o stril-hourien paeet mat ez int aet da sankañ o fri e-barzh al louzaier, e-barzh an temzoù-ludu, e-barzh ar boued miret, bravaet ha puraet gant pep seurt is-frouezhenn a vije bet kollet hep o « ijin ».

Evel ma velomp, tizhet omp en hor spered hag e-barzh hor c'horf. Ur volontez dibaot hon eus da gaout evit sklerijennañ hor bale. Kredin a ran start emañ pell da vezañ displeget ez-resis munudoù oberiantiz an « trustoù ». Ne vennañ kennebeut ober politikerezh, hogen skignañ etrezomp « ar gwir a-enep d'an holl ». Ne vo ket digalonekaat an emsaverien dizoleiñ dezho meloù dir hor sujidigezh. Kentelioù o deus da dennañ en o « c'hendaelloù war an isdiorreactur ». Un dlead evito da anavezout mat an donañ eus ar c'hudennoù, hep chom o vevañ warno-o-unan. Mar ne vez ket dalc'het kont gant preder, er menozioù hag er palioù, eus an Aour hag e freuzh, ne vo nemet avel ha moged e Breizh, ha netra ken.

Aldrig a NAONED.

## Figure de proue

Pour Kammermor  
(C. Le Mercier d'Erm.)

Toujours debout dans la vie et dans la lumière,  
Barde toujours vivant de la survivante Bretagne,  
Chargé d'ans, de travaux, de luttes et de rêves,  
Tu as chanté pour ta Patrie un chant de liberté,  
Le libre chant de l'âme celte.  
Tu as œuvré pour ton Pays dès l'aube claire  
Jusqu'au soir de ta vie ardente et solitaire,  
Tu as à jamais exalté, hors des ténèbres,  
Tous nos élans, tous nos espoirs et tous nos rêves,  
Tous nos élans vers l'irréel et l'absolu et l'au-delà de nos limites,  
Guide et nautonnier vigilant, montrant à tous la route à suivre,  
Toujours tendu vers le seul but là-bas entrevu dans les brumes,  
Terre — Promise des Ancêtres morts pour Elle,  
Barde toujours fidèle à l'instinct profond de ta race  
Et brûlant d'un seul feu sacré.  
Fils des libres Chouans des forêts et des landes,  
Ceux du Méné, du Porhoët et du Mor-Bihan,  
C'est toute l'âme chouanne de notre Bretagne indomptée  
Qui t'obsède et coule en ton sang.  
Cygne déployé dans le grand vent des altitudes,  
Un jour, atterri pour jamais sur la plus haute tour,  
Sur la tour du château d'Ar-Vor,  
Chantre émouvant des libres chants de la Celtie,  
Animés par la foi d'une âme libertaire,  
Debout au seuil de la Légende et convive d'honneur  
Aux Tables-Rondes du Saint-Graal,  
Tu as été et restes l'élite-fleur.  
D'une épopée celte et bretonne,  
Pur poète féal de la vieille Armorique,  
De l'immortelle « Ann Hini-Goz »,  
Et de la jeune et neuve et future Bretagne.  
Chante encore et chante à jamais pour ton Pays et pour ta Race,  
Grand Eveilleur des noirs sommeils, Barde inspiré de l'âme celte,  
Figure de proue à l'étrave de la nef « Breiz »,  
Guide et nautonnier vigilant, montrant là-bas la route à suivre,  
Sur la mer infinie du temps.

Jean POILVET-LE-GUENN  
(Lannion, 1967.)

## Sur un antique droit féodal

Le château de Pontivy fut longtemps dans un état d'abandon qui faisait pitié et indignait bien des passants. Dieu merci, ce temps est révolu et, depuis déjà un bon moment, les réparations vont leur train, lentement, mais sûrement.

C'est après avoir admiré une nouvelle fois la magnifique courtine de la façade et ses puissantes tours rondes au toit pointu que je pense exhumer une curieuse pièce d'archives concernant ce château.

..

A la fin du règne de Louis XIV et sous la Régence, le « gouverneur » du château et de la ville de Pontivy, pour le compte du duc de Rohan, était un certain sieur du Fou. Ce monsieur avait les dents longues, était jaloux de son autorité ou se livrait à un excès de zèle pour plaire à son maître si puissant. Mais il est encore plus probable qu'il ait reçu un mandat impératif de ce maître. On le voit, dans les premières années du XVIII<sup>e</sup> siècle, réclamer le « droit de guet » à plusieurs paroisses des environs. Ce droit de guet avait été une sorte d'enrôlement militaire effectif — « quod in actu constitit » — en temps de guerre, mais était devenu un impôt destiné à pourvoir à l'entretien de la petite garnison du château, gendarmerie de l'époque. Mûr se trouvait au nombre des localités que l'on voulait imposer. Il ne faut pas trop s'en étonner : comme nous l'avons dit maintes fois, notamment dans notre ouvrage *Mûr-de-Bretagne et sa région*, le territoire de cette paroisse relevait du duché de Rohan et, en ce qui concerne la justice, de la sénéchaussée de Ploërmel et de la subdélégation de Pontivy. A bien des points de vue, Mûr était un rameau de ce territoire qui deviendra le département du Morbihan. Le 10 septembre 1790, Pontivy pria le Département d'annexer à son district la paroisse de Mûr « qui a été classée contre son gré dans les Côtes-du-Nord ».

Cependant, les prétentions du sieur du Fou étaient abusives et vinrent se heurter à l'opposition énergique du Général de Mûr, petit gouvernement local démocratique, qui ne se faisait pas faute de défendre ses droits contre les nobles et le clergé, même, à l'occasion contre le recteur de la paroisse, grand dignitaire de l'évêché de Quimper. On le vit maintes fois passer outre à leurs interdictions et gagner contre eux des procès. Et c'est l'un de ces procès que nous évoquons aujourd'hui.

Nous avons donc sous les yeux ce vieux papier (six grandes pages imprimées). D'après ce curieux factum rédigé « pour le Général des Habitans de la Paroisse de Meur (sic) contre le sieur du Fou, Capitaine de Pontivy, défendeur et intimé », le dit capitaine fonde ses prétentions sur un arrêt sur requête obtenu en 1672 par feu la duchesse de Rohan, par lequel elle était maintenue dans le droit de guet « pour en jouir comme elle et ses prédécesseurs ont fait au passé et, en cas d'opposition, commission lui est donnée pour appeler les opposants ».

Mais le représentant du duc de Rohan a affaire à forte partie. La défense débute par une... attaque : une botte en coup fourré. On commence par lui reprocher de porter indûment le titre de gouverneur. C'est une usurpation de « qualité », il n'en a jamais reçu commission

du « Roy » à qui il appartient seul d'établir des gouverneurs. Tout autre que le « Prince ne peut nommer que des Concierges ou tout au plus des personnes sous le titre plus honorable de Capitaine ». Vlan !

Puis c'est le tour d'une autre banderille, également assez inattendue et bien gênante. Dans son mémoire, « l'écrivain » du sieur du Fou fait des erreurs historiques cocasses, donnant Louis XII comme successeur à François 1<sup>er</sup> et prolongeant ses jours jusqu'en 1530. « Un aussi bon Prince méritait véritablement cette longue vie ; mais le sort en décida autrement », ajoute malicieusement le rédacteur du factum. Quoi d'étonnant, n'est-ce pas, que le greffier du Capitaine fasse d'autres erreurs aussi grossières !

On en vient alors aux arguments plus sérieux. En 1642, un autre capitaine de Pontivy, le sieur de Rochemont, avait déjà inquiété les Mûrois et les habitants de « quelques autres paroisses » pour le même motif. Il les avait fait condamner par sentence de Pontivy, mais la cour avait réformé la dite sentence et la duchesse de Rohan en avait été pour ses frais. Depuis ce temps, jusqu'en 1706, les Mûrois avaient joui d'une pleine liberté sans que « Monsieur le Duc de Rohan ni ses Capitaines y aient apporté le moindre trouble ». D'après la Coutume de Bretagne, dans cette durée de plus de soixante ans, il s'était formé une prescription insurmontable « a die denegati juris ».

Mais il y a encore mieux... Les habitants de Mûr n'étaient qu'arrière-vassaux de Pontivy, ils dépendaient directement de seigneurs locaux ayant « droit de château ». C'était donc à ceux-ci qu'il appartenait de réclamer éventuellement un droit de guet aux Mûrois. Ils ne le faisaient pas, les paroissiens de Mûr ayant « une possession immémoriale de liberté en conséquence d'une dénégation formelle et authentique ».

De plus, en temps de paix, le seigneur supérieur n'a aucun droit sur les châteaux de ses vassaux ni par conséquent sur leurs propres vassaux qui ne doivent le service qu'en temps de guerre.

« Le droit de guet, dans le cas proposé, ne peut donc passer que pour une exaction qu'on espère que la Cour n'autorisera pas. »

••

Comme tout bon procès de l'époque, celui-ci dura des années, mais jamais on ne put assujettir les Mûrois au droit de guet. Du reste, cet antique droit féodal était bien périmé, il n'avait plus guère sa raison d'être et les prétentions du duc de Rohan et de son capitaine devenaient difficilement soutenables.

Ce petit exposé aura l'avantage de démontrer qu'en Bretagne, les seigneurs, même les plus puissants, ne faisaient pas tout ce qu'ils voulaient, comme on s'est plu à le répéter, puisque le Général d'une paroisse rurale, simple conseil élu par les habitants, pouvait ester en justice, s'opposer à quinconque et souvent faire triompher sa cause.

Ernest Le Barzic.

## Les Animaux dans la Tradition celtique Les Monstres nocturnes

Jusqu'ici, nous n'avions étudié que des animaux réels, servant de symboles ou de signes sensibles à des mythes fort anciens, mais toujours bêtes existantes et bien connues.

Avec ce chapitre, nous allons aborder une autre sorte de faune : celle du mystère. Affirmée par les occultistes, niée par les rationalistes, elle n'en présente pas moins un caractère très pittoresque et joue un grand rôle dans la Tradition.

Il s'agit en substance d'un être fabuleux, revêtant des formes différentes suivant les régions où il se manifeste. Au nord du Pays nantais (région castelbriantaise), il se présente sous une forme assez volumineuse, qui l'a fait comparer à une vache ou à une grosse chèvre par ceux qui affirment s'être trouvés en sa présence. On la nomme alors bête de Béré. Au centre du même Pays Nantais, entre Savenay et Donges, il prend, dit-on, la forme d'une levrette. Près de Vitré, c'est une sorte de loutre, ainsi qu'en fait foi l'étude que lui a consacré mon regretté ami Choleau.

Pour les habitants de la région de Paimpont, c'est le Mouton blanc. A Carnac, il devient le Taureau blanc. Anatole Le Braz, dans ses **Légendes de la Mort**, nous parle d'un phénomène en tous points semblables, mais de forme mal déterminée, que les Bas-Bretons désignent sous le nom de HOPER NOZ (crieur de nuit). Au Marais Breton, ce monstre retrouve une forme animale et d'ailleurs passablement volumineuse, puisque les gens de cette région l'assimilent à un cheval fantôme et lui donnent le nom déjà connu de Cheval Malet (MARC'H LOUED). Partout il se comporte de la même façon. D'abord il ne se manifeste que la nuit, tout au plus au crépuscule. Il est généralement silencieux, sauf le HOPER NOZ, qui doit précisément son nom aux cris de « Hop ! Hop ! » qu'il pousse afin d'attirer l'attention de celui qui sera sa future victime.

Il ne se présente qu'à des personnes isolées, et se tient de préférence dans le voisinage de l'eau (rivière ou étang).

Il se place en général au beau milieu de la route ou du chemin suivi par celui à qui il apparaît. Si celui-ci a le sang-froid de poursuivre imperturbablement sa marche, il s'évanouit, selon les uns, se range, suivant les autres, mais en tout cas ne se livre à aucun méfait. Par contre, si le voyageur attardé le menace pour lui faire céder la place, s'il lui adresse la parole ou s'il prend la fuite, c'est l'attaque foudroyante. M. l'abbé Goude, puis plus tard M. Chapron, tous deux historiens et folkloristes de Châteaubriant, ont sérieusement étudié ce phénomène.

Les personnes qui ont eu maille à partir avec ce singulier adversaire en ont toutes donné un signalement analogue.

Masse insaisissable, inconsistante, visqueuse, répulsive et portant des coups semblables à de meurtrissantes décharges électriques. Son but est de pousser sa victime vers l'eau et il ne l'abandonne que lorsqu'elle est « knock down ».

C'est sur le témoignage des survivants provisoires ou définitifs que les folkloristes susnommés ont basé leur étude de cet étrange et troublant phénomène.

A titre indicatif, voir le Monstre Gardien du Seuil des Rosicruciens, qui serait dû au dédoublement de l'être, l'individu se trouvant ainsi placé en face de son corps subtil.

Mais le Monstre armoricain n'est pas seul en son genre. En France, l'Auvergne, le Périgord et le Limousin, toutes régions demeurées très celtiques, sont ravagées périodiquement par un animal fabuleux du même genre.

Les Hautes-Terres d'Ecosse recèlent, elles aussi, dans les grottes qui avoisinent leurs nombreux lacs, des bêtes mystérieuses et gigantesques que nul ne peut apercevoir tant que dure le jour.

Hallucination ? Phénomène supranormal ? Nous ne pouvons pas trancher la question de manière définitive. Pour le rationaliste, il manque une dent ou un simple poil de la bête, qui permettrait aux Savants avec un S majuscule, d'imaginer (sic) sa réelle anatomie. Phénomène occulte, relevant du monde subtil ? Naturellement, personne n'y croira tant que la preuve cinglante n'aura été enregistrée, à ses dépens, par un de ces Savants. Toutefois, aussi mystérieux qu'ils soient, les Monstres nocturnes font partie intégrante de la Tradition celtique et y jouent un très grand rôle. C'est pourquoi il nous fallait en parler, d'autant que nous nous sommes sûrs, par expérience, de la véracité des dires des témoins cités par les folkloristes du Pays Nantais.

KALONDAN.

**LEVRIOU E GWERZH E TI AR C'HOURSEZ :**

Compte rendu de la visite des Gallois en 1947 .....	2,00 F
François Vallée, par Roh-Vur .....	3,00 F
Supplément au Dictionnaire français-breton de Vallée .....	10,00 F
Anciens numéros d' <b>An Tribann</b> , chacun .....	1,50 F
Grammaire française et Grammaire bretonne (étude de 20 pages), par F. Vallée et R. Le Roux .....	1,00 F
Notes de Grammaire bretonne, par F. Vallée .....	1,00 F
Lidoù Meur Goursez Breizh .....	3,00 F
Numéros anciens, nouvelle présentation .....	3,00 F
Taldir .....	3,00 F
<b>Sang d'Occident</b> , par Le Mercier d'Erm .....	5,00 F
<b>Bretagne et Germanie</b> , par Le Mercier d'Erm .....	2,00 F
<b>Le Testament des Druides</b> , par E. Coarer-Kalondan .....	3,30 F

Adressez vos commandes à :

M. Charles FORGET  
1, avenue du Petit-Doyenné, 44 - Nantes.

HA NI, AR MERC'HED ?

Et nous, les femmes ?

## L'influence féminine dans le mouvement breton

Cette rubrique « Et nous, les femmes ? » a été créée dans l'enthousiasme d'un grand dessein : celui d'inviter les épouses de membres du Gorsedd à participer à la vie bretonne, d'apporter leur pierre à l'édifice rêvé par le compagnon de leur vie et de faire comprendre à tous comment elles concevaient l'avenir dans notre pays.

Cette rubrique a eu et a un certain succès. Tout d'abord, par les signatures diverses qu'on a pu noter à la suite des articles fournis, où se sont fait jour des positions, peut-être discutables, mais en tout cas courageuses. Ensuite, par les discussions, dont les échos nous sont parvenus.

Les amies qui lisent les pages qui leur sont particulièrement consacrées, voudront bien admettre avec nous que, si dans le mouvement breton moderne quelques femmes jouent un rôle remarquable, il est incontestable que d'un autre côté il n'y a pas lieu de se réjouir. Déplorable est l'attitude de bon nombre de mères, de sœurs, et surtout d'épouses de Bretons qui ont pensé jouer un rôle dans la renaissance de la Bretagne.

Il semblerait que la faiblesse physique de la femme, sa peur du changement, son besoin de se réfugier dans le vase clos du foyer, son impressionnabilité lui ôtent toute faculté d'admettre avec calme, avec sincérité l'existence d'un contre-courant breton valable, parce que celui-ci n'apparaît pas fort par rapport à l'immense vague qui l'entraîne vers le « comme-tout-le-monde ».

Il y a trop de compatriotes passionnés pour tel ou tel domaine de la riche matière celtique qui ont dû renoncer non seulement à agir, à prendre part à tout groupement, à assumer des responsabilités, mais aussi se sont trouvés « contraints » d'étouffer tout effort culturel pour eux-mêmes et chez eux, tout effort pour transmettre à leurs enfants quelques éclats de leurs convictions premières. L'homme n'a-t-il pas à s'en prendre à lui-même ? Peut-être a-t-il abdiqué cette volonté, cette fermeté qui caractérise son sexe ?

L'apport féminin dans le mouvement breton est un DÉSASTRE. Il ne faut pas avoir peur de le dire. Mais dire ne suffit pas, il faut l'expliquer. Si des explications solides ne sont pas possibles, si par la suite aucun remède véritable ne peut être efficace, faudra-t-il en déduire que la femme est irrécupérable ?

A vous de nous éclairer. Le débat est ouvert.

LUGNASAD.

## Le temps du mépris continue

On pourrait croire certains clichés périmés. Il n'en est, hélas, rien. Témoins ces deux extraits.

Il y a quelque temps, Mme Catherine Langeais, speakerine à l'O.R.T.F., a cru devoir faire publier dans **Télé 7 jours**, un « grand » roman d'amour ! Nous laissons à d'autres le soin de juger de la valeur « littéraire » de cette œuvre. Pour nous, notre opinion est faite. Mais certains passages ont été particulièrement remarquables. Il y avait celui-ci : « ... ces villas d'un goût médiocre, cela pourrait être aussi bien La Baule ».

Mme Langeais a rectifié dans l'édition parue en librairie. Mais elle n'a pas, à notre connaissance, rectifié ce passage : « Trois jours après, elle se lançait à la recherche d'une bonne. Elle voulait une Espagnole ou une Bretonne, assez jeune. »

Mieux encore, cette histoire de « très bon goût », parue dans **France-Dimanche**, n° 1116 du 9 janvier, sous la signature d'un certain Jean-Paul Lacroix, et sous le titre « De plus en plus fort » :

« En pleine campagne bretonne, sur un chemin perdu, un automobiliste est en panne : il a embourbé sa voiture dans une ornière. Passé un jeune paysan. Obligeamment celui-ci s'arc-boute derrière la voiture et, d'un simple mouvement d'épaule, il la dégage. L'automobiliste se confond en remerciements admiratifs.

« Comme vous êtes fort !

— Ouh, convient le gars. Dans le pays, on m'appelle « le Cric ». Et on est tous comme ça dans la famille ; tenez, ma sœur, qui est partie pour Paris il y a six mois, là-bas, on l'appelle déjà « la Grue ». »

Quand donc ces « spirituels » Parisiens cesseront-ils de nous ridiculiser et de nous insulter ? Et surtout, pourquoi le tolérer davantage ?

ANN KER.

**GORSEDD 1968**  
**16, 17, 18 et 19 août**  
**PAIMPONT**

## E-touez an embannaduriou

● Roparz HEMON, **BARZHONEGOU** (Ed. Al Liamm).

An nevez-vrezhonegerien evel don, maget gant doareoù-lavar hor yezhour meur, a gav atav gant plijadur mammennoù o deskadurezh. Levezonet omp gantañ muioc'h eget ma kredomp. Daoust hag hon eus ankounac'haet ar mare awenet pa oamp o tizoleiñ, ger goude ger, arvest buhez Ker-Is el leorig « Dahud » ?

Darn eus gwerzennoù hon « niverenn unan » e-touez difennourien ar brezhoneg, a zo bet lennet ganeomp. Lakaet holl a-gevret e roomp un dremm all da bersonelez R. Hemon. Bevañ a ra, dreist-holl, e-mesk an harozed o deus savet, gant an darvoudoù war o hent, sevenadurezh ar Gelted kozh. Diskouez a ra evelse e ouiziegezh, gouiziegezh ur Breizhad penn-kil-ha-troad. Un den oberiant eo R.H. Dalc'het hon eus soñj eus « Gwalarn ». Labouret en deus hervez e hunvreoù kaer. Luskallet eo bet ganto. Meur a varzhoneg a zegas splann galloud e faltazi, en ur yezh ec'h anavezomp e stumm kempennet mat.

Hor c'harantez-vro he deus hol lakaet da stourm evit unanif ar Vretoned a volentez vat ne vern ket peseurt tu o deus choajet gant o c'hoant saveteiñ Breizh. Met R. Hemon a chomo atav ar Mestr, zoken gant ar re o deus kredet nac'h e oberennoù abalamour d'ar Skritur. Brud un den ne vez ket savet en abeg d'e renk, d'e gomzoù. Gant e labour, ne lavaran ket. Piv a hello leuskel war e lerc'h un eostad ken puilh hag hini R.H. ? Dellezek eo da gaout doujañs *an holl*.

Mestr, lavarout a reer emaoch hoc'h-unan hep gwelout den. Gouest oc'h da varn an dud hag an degouezhennoù hep trelat hag hep lorc'h. Na zilezit ket ac'hanomp.

A. a N.

● **LES CAHIERS DE LA BRETAGNE RÉELLE.**

Nous avons reçu :

— *La pollution de l'eau*, de notre confrère Y.-B. BOUCHER : la situation désastreuse de l'un des éléments les plus indispensables à la vie, par la faute d'une civilisation désordonnée.

— *Vers nos buts*, par J. GALLO, G. PENNAOD, P. LANCE et P.-M. de KERGAELEC. Un acte de foi dans le « celtisme » d'un Français et de deux Bretons aux espoirs parfaitement valables, mais tempéré, par ailleurs, par des considérations subjectives, pour le moins, délicantes, sans aucun profit pour une mise en commun des volontés de résurrection de notre civilisation.

● Ernest LE BARZIC, **LE GÉNÉRAL COMTE YVES DE BOISBOISSEL** (chez l'auteur).

Déjà auteur de plusieurs biographies, le druide Roh Vur nous livre aujourd'hui l'histoire exemplaire d'un Breton fidèle à sa patrie, fidèle à son devoir de soldat. Il ne faut pas se méprendre sur ce « métier » que le général de Boisboissel a accompli dans l'esprit d'un duc de Richemont ou d'un légionnaire, obéissant, semble-t-il, à la tradition ancestrale qui veut qu'un noble ne vive que de son épée...

Le barde « Mab ar Pelem » n'ignorait rien du problème breton et aimait sa Bretagne, au point d'en étudier sa langue. Ses jugements concernant les problèmes culturels et économiques étaient sévères. Sa franchise était certainement connue en haut lieu.

Toute notre reconnaissance à notre ami E. Le Barzic pour ce travail consciencieux. Il est de ces rares Bretons qui, par leur attitude, leurs paroles, leurs écrits, appliquent à la lettre l'amour de leurs semblables. Sa sollicitude est d'autant plus grande qu'elle trouve devant elle un patriote. Et si celui-ci a accompli une œuvre importante, il en bâtit un livre, tel, cet ouvrage.

X...

● Roparz HEMON, **MÉTHODE RAPIDE DE BRETON** (Ed. Al Liamm).

Depuis longtemps épuisée, cette méthode manquait. Elle est d'un intérêt qui n'échappera pas à ceux qui savent comment on doit passer d'une langue à une autre langue. Il ne s'agit pas, comme on est tenté de le faire, de remplacer un mot par un autre mot. Ce procédé aboutit à des expressions ridicules et épuise les deux interlocuteurs : celui qui les recherche et celui qui les écoute.

Il faut, comme les machines à traduire, procéder par équivalences. Telle phrase-cliché doit trouver une autre phrase-cliché qui lui correspond. C'est ainsi qu'on arrivera à penser directement en breton. Ce résultat a été obtenu par de nombreux néo-bretonnants. Cette méthode doit permettre d'atteindre ce même but.

DROUIZ AN TRIBANN.

● Chanoine FALC'HUN, **LES TOPONYMES SUR LE POURTOUR DU MONT SAINT-MICHEL.**

Nous avons lu avec grand intérêt cette étude. Il s'agit d'un tirage à part publié avec le concours du Centre national de la Recherche scientifique et du Comité national du millénaire du Mont Saint-Michel (Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris-6<sup>e</sup>).

L'auteur y fait une brillante étude des toponymes suivants : Hirel, Kermeur, Torin ou Thorin, Ardevon, Meigne, Le Bignon, La Crenne. Puis viennent des notes sur Tombelaine et la fameuse forêt légendaire de Sissy, ainsi que sur les substantifs « penn » et « coat ».

On vagabonde avec le chanoine autour du mont de l'Archange, mais aussi d'Irlande à la Méditerranée, des bords du Rhin aux rivages de l'Atlantique, par la magie des noms de lieux dont le sens s'éclaire comme par enchantement. Si notre professeur de celtique cite les chrestomathies et les plus savants dictionnaires étymologiques, il lui arrive aussi de se référer au bréviaire qui, presque à lui seul, explique l'ancien nom du Mont et de Tombelaine, *Tumba vocabatur*, pour *Tumma*, dont la racine *tum, tom* voudrait dire hauteur.

D'Ardevon, on se retrouve à Erdevon, puis aux Ardennes, en passant par le mot breton « tevenn », le corrique « towan », le gallois « tywyn », « hauteur, falaise, dune ».

Au préalable, M. le chanoine Falc'hun avait soumis son étude à plusieurs amis compétents qui suggérèrent additions, suppressions et améliorations.

Voulez-vous savoir le sens de mystérieux toponymes comme La Hillaie en Allaire et Kergrenel à Saint-Gelven ? Consultez cet ouvrage.  
ROH VUR.

## Echos économiques et sociaux

● Rien n'est encore décidé au sujet du port pétrolier, et personne ne peut donc se targuer, et en Bretagne moins qu'ailleurs, d'être le gagnant. Le Havre s'est manifesté récemment, par des déclarations plus ou moins exactes d'ailleurs, sur la première entrée d'un gros pétrolier dans un port français. Nous n'avons pas sous les yeux les précisions indispensables pour donner les chiffres, mais nous y reviendrons si nécessaire, Cherbourg ne reste pas inactif non plus. Nous avons déjà souligné qu'il était un concurrent sérieux. En publiant des informations sur son second projet, il s'est d'ailleurs plu à souligner que ce deuxième projet « ... n'est pas, comme pour certains ports, un projet différent de celui établi en octobre 1966. Pour Cherbourg, c'est au contraire un complément détaillé de toutes les possibilités offertes. La carte dressée par les services de M. Kérisel (sic ! ) montre toutes les installations que comporterait le port pétrolier si toutefois Cherbourg est choisi. Attendons avec confiance ! »

Un débat a également eu lieu au Sénat sur la question, M. Yvon, sénateur du Morbihan, y a chaleureusement plaidé la cause de Brest-Douarnenez, ainsi en a-t-il été d'ailleurs de chacun des ports candidats défendu par un de ses parlementaires, de nouveaux noms sont ainsi apparus : tel celui — particulièrement étonnant — d'Arcachon, sans oublier Fos, ni La Pallice.

De la réponse assez ambiguë et peu compromettante dans l'ensemble de M. Ortoll, ministre de l'Équipement, nous extrayons cependant ces lignes : « ... nous devons pouvoir offrir ce service dans des conditions financièrement satisfaisantes, ce qui fait rentrer en jeu notamment deux éléments : le coût de l'opération et, par conséquent l'amortissement... » et encore : « ... Mais il y a aussi le coût du transport supplémentaire par rapport aux marchés auxquels s'adresseront ces grandes unités. » La Bretagne, non industrialisée, ne saurait être considérée comme un marché important pour les produits pétroliers, sa position paraît donc un peu plus faible à la lumière de telles déclarations.

● Il y a ceux qui comprennent, ou essaient de comprendre, et les autres... Parmi les premiers, le professeur Jean Thivolet, de la faculté de médecine de Lyon, s'inquiète de certaines conséquences possibles de la réforme des carrières hospitalo-universitaires, craignant qu'elle n'accroisse la centralisation des élites à Paris. Ainsi, dit-il : « ... Les internes nationaux seront libres, dès la deuxième année d'internat, de choisir à travers la France les postes mis au choix. Personne ne peut douter qu'ils choisiront d'abord et exclusivement, quelle que soit leur faculté d'origine, les postes les plus en vue dans les services parisiens. C'est là un coup mortel porté à la relative décentralisation des activités médicales en France. La réforme actuellement en cours est, à l'évidence, centralisatrice... » Ou encore, il y a près d'un an déjà, dans le *Courrier de la République*, qui publiait une étude sur la Justice en France, on pouvait lire : « ... La critique ne s'adresse pas seulement à la V<sup>e</sup> République, mais vise indistinctement les trois dernières républiques, la IV<sup>e</sup> ayant été, à travers la III<sup>e</sup>, l'héritière du régime napoléonien qui, systématisant les tendances autoritaires et centralisatrices de la Convention, avait organisé la mise en tutelle de tout ce qui semblait un obstacle au pouvoir central ou l'avait privé de possibilités d'action. »

Parmi les seconds, il en est qui, justement, en sont sûrement restés à Napoléon, tel M. Jean Charbonnel, secrétaire général du

parti de la majorité et maire de Brive, qui, au colloque « Régionalisme et démocratie » de Strasbourg, s'est écrié récemment : « L'Europe des régions n'est ni possible, ni souhaitable. Du point de vue économique, en effet, une telle Europe risquerait d'entraîner un émiettement, une anarchie et des injustices provoquant la grande peur des régions excentriques. Du point de vue politique, elle risquerait de balkaniser l'Europe des six, car si, à quelques exceptions près, le régionalisme n'existe plus en France, il existe de fait dans plusieurs pays voisins dont l'unité est plus récente. » (Sic, pour le tout.) Allez demander après cela à de telles gens de comprendre quelque chose au problème breton ou même guadeloupéen — au problème québécois, je ne dis pas !

● A propos, à qui croyez-vous que le chef de l'Etat français faisait allusion, dans sa conférence de presse de fin novembre 1967, en s'exprimant ainsi : « En effet, étant donné la situation rurale, isolée, inférieure, dans laquelle était reléguée cette communauté, l'industrialisation s'est faite, pour ainsi dire, par-dessus elle ; l'industrialisation qui, là comme partout, commande la vie moderne » et, plus loin : « ... Cette prépondérance mettait dans une situation de plus en plus inférieure les habitants de ce pays et exposait à des dangers croissants leur langue, leur substance, leur caractère » ? Eh bien, non, il ne s'agissait pas de la Bretagne mais, bien sûr, du Québec, mais avouez qu'on aurait pu s'y tromper...

● L'installation d'entreprises dans la région parisienne sera rendue plus difficile », annonçait M. Marcellin à Nancy, en juin 1967. Voilà qui est fort bien, direz-vous. Oui, mais le rapport sur l'exécution du V<sup>e</sup> Plan, distribué à l'Assemblée en novembre de la même année, précisait que : chaque année, à Paris, 1 300 000 mètres carrés de bureaux s'ajoutent aux bureaux déjà existants, ce qui correspond à 60 000 ou 80 000 emplois nouveaux. Ceci sans tenir compte de l'aberrant projet des halles... Il est vrai qu'en jouant sur les mots il est possible de dire que, après tout, les bureaux ne sont pas des entreprises.

● Nous avons déjà ici déploré avec étonnement l'absence, en France, de ministère de la Marine marchande et la seule existence d'un vague secrétariat général. Or, en début d'année, des bruits ont couru que l'actuel titulaire de ce poste, M. Jean Morin, pourrait le quitter prochainement. Et d'aucuns ont déjà froidement envisagé la suppression pure et simple de ce poste. La direction de la construction navale irait au ministère de l'Industrie, celle des pêches pourrait être rattachée au ministère de l'Agriculture. On verrait mal, dans ces conditions, l'utilité de maintenir un secrétaire général amputé d'une grande partie de ses attributions.

● Et, pendant ce temps, la situation de la construction navale, notamment, reste toujours préoccupante. Dans un précédent écho nous avons indiqué que la France occupait le quatrième rang, une nouvelle classification, établie d'après lesancements de 1966 exprimés en jauge brute, la relègue au sixième rang, derrière, dans l'ordre, le Japon, l'Allemagne de l'ouest, la Suède, la Grande-Bretagne et la Norvège et elle est, en outre, talonnée par l'Italie et le Danemark ! Dans le même article, d'où nous extrayons ces chiffres, nous pouvons encore lire : « Bien que le Japon constitue, de par sa position dominante sur le marché, le principal concurrent, la construction navale française, apparaît également plus vulnérable que celle des autres pays européens. En effet, ses principaux chantiers sont, à l'exception de celui de Dunkerque, situés dans des régions ne disposant pas de complexes sidérurgiques ou d'industries de sous-traitance et dépourvus de ports très fréquentés. » Nous ne reviendrons pas plus longuement

sur ces questions déjà maintes fois évoquées et qui forment un tout. Tout au plus remarquerons-nous qu'il est curieux, pour un pays dont le chef est aussi épris de grandeur, de négliger à un tel point ses immenses possibilités maritimes, auxquelles, hélas ! la Bretagne est particulièrement intéressée.

● Quant à Brest port pétrolier, il semble qu'en Bretagne les plus optimistes ou les plus confiants dans les promesses (jamais tenues) deviennent inquiets à leur tour. L'éditorial de Jean Bothorel dans *Bretagne-Magazine* de mars 1968 est, à ce sujet, très significatif. Pour notre part, nous avons déjà mis en garde à ce propos, il y a plus d'un an, toutefois nous aurions bien sûr préféré nous tromper, ce qui est toujours beaucoup moins grave que de tromper les autres, surtout quand on le fait sciemment.

● Consolons-nous — si l'on peut dire — en apprenant que la canalisation de la Moselle aura coûté deux fois plus cher que prévu. Car c'est sur l'est et non sur nous que misent les princes qui nous gouvernent.

● En janvier dernier, lors de l'installation de la nouvelle Chambre régionale de commerce de Bretagne, son président, M. Ducassou, de la Chambre de Commerce de Lorient, a évoqué le problème des surcharges financières imposées aux collectivités locales à la suite de la décision des pouvoirs publics de supprimer la subvention accordée jusqu'alors pour l'exploitation des lignes aériennes intérieures. Devra-t-on alors supprimer la desserte aérienne de la Bretagne ? Une menace pèse ainsi sur les aéroports de Quimper, Brest, Lorient, Saint-Brieuc, Rennes et Nantes, dont les aménagements avaient nécessité l'engagement de sommes importantes.

● Lors de sa réunion de février, le comité directeur du C.E.L.I.B. s'est inquiété du retard considérable apporté à l'exécution du Plan dans le domaine routier et de l'accélération de l'exode de la population active agricole, qui atteint actuellement le double du rythme prévu par le Plan. Dans le même temps, la *Vie française* signalait que, dans la région de Fougères, où 700 emplois ont disparu, 400 chômeurs n'arrivent pas à trouver de l'emploi. Mais, à propos de la manifestation organisée à Fougères le 26 janvier, le *Monde* signalait, lui, que c'est 900 emplois qui ont été supprimés en 1967 et, en vingt ans, 48 entreprises qui ont fermé leurs portes. Le tout se passe de commentaires.

● A méditer par ceux qui croient toujours que les petits pays sont en état d'infériorité : les Pays-Bas sont les champions européens des exportations de bétail de boucherie, viandes, charcuteries et conserves de viandes. Au total, les exportations de viandes néerlandaises ont été supérieures de près de 40 % à celles de la France.

● Quelques chiffres (qui ne ressemblent guère à ceux que l'on a coutume d'entendre, de la bouche d'un ministre par exemple). En 1968, le revenu moyen annuel par habitant devrait atteindre : 20 521 F aux *Etats-Unis*, 16 332 en *Suède*, 14 725 au *Canada*, 13 274 en *Suisse*, 13 000 au *Danemark*, 12 765 en *Norvège*, 11 569 en *Australie*, 11 182 en *France*. Il est remarquable de constater que figurent en tête du classement une majorité de petits pays, dont certains à peine plus peuplés que la Bretagne. Par tête d'habitant, les recettes fiscales des pays membres de la Communauté européenne sont, de loin, les plus importantes en France où elles se chiffrent à 2 293 F ; pour les autres Etats, nous trouvons : Allemagne fédérale, 2 205 ; Luxembourg, 2 072 ; Belgique, 1 828 ; Italie, 1 073. Enfin ici la France est dans un bon rang !

● Parlant d'une émission radio (« Recherches de notre temps ») consacrée à une enquête sur l'état actuel de la province, le critique du **Monde** (M. Michel) s'étonnait de l'attitude des provinciaux : « mélange de nostalgie et de rancœur vis-à-vis de Paris, sentiment d'appartenir à un tiers-monde sous-développé et sous-employé... Paris fut mis en accusation et tenu pour responsable de tous les maux. En se situant en fonction de la capitale et toujours systématiquement contre, les spécialistes consultés manifestèrent un esprit quelque peu suranné et un manque d'optimisme et de confiance en l'avenir assez surprenant. » Cher Monsieur, c'est votre surprise qui nous surprend ; quant à l'esprit suranné, il n'est peut-être pas chez qui vous croyez.

● De passage à Paris, il y a peu, nous avons évidemment eu l'idée de nous rendre au centre Elysées-Bretagne, dont nous avons tant entendu parler, par les intéressés eux-mêmes, il est vrai (cf. numéro spécial de l'**Ouest industriel** et de la **Vie bretonne**), d'une manière particulièrement élogieuse. Eh bien, nous allons encore passer pour grincheux, toujours insatisfaits, etc., mais force nous est de dire que nous avons été amèrement déçus. Précisons, tout de suite, que notre visite s'est évidemment limitée à la partie publique, c'est-à-dire le rez-de-chaussée. Nous souhaitons de tout cœur que ce soit plus sérieux aux étages. Nous pourrions résumer en disant qu'il s'agit d'une sorte de drug-store, de style vaguement néo-breton, destiné à présenter une Bretagne arrangée à l'usage de Parisiens désireux de « changer de crèmerie ». D'abord, cela n'a pas du tout les proportions imposantes que l'on pourrait croire d'après les illustrations qui ont été publiées. Ensuite, crêperie et alimentation pratiquent des prix élevés qu'il n'est pas difficile de trouver mieux et à moins cher à Paris même. Les boutiques sont peu approvisionnées. Quant à la librairie-journaux, il semble bien qu'il s'y pratique une sorte de censure : vous y cherchez en vain certains livres, certains journaux, certaines revues, etc. La clientèle est plutôt du genre « snobinarde ». Le personnel est peut-être en majorité d'origine bretonne ; en tout cas, cela ne se voit, ni ne s'entend...

Nous ne savons si nous devons féliciter M. Martray pour sa récente Légion d'honneur, mais il nous est bien difficile de le faire pour le Centre Elysées-Bretagne, même si M. Pompidou a présidé l'inauguration. Est-ce un symbole, d'ailleurs, si son air narquois habituel semblait encore plus accentué pendant le discours de M. Martray ?

MAB RIOTIM.  
(A suivre.)



## KELEIER -- KELEIER -- KELEIER -- KELEIER

### GENEDIGEZH

Gwenola, merc'hig an It. hag an Ao. Ingeborg hag Andrev Lestarkuit, a zo jaouen o kernenn deomp ganedigezh he c'hoarig **Arzela**, e Roazhon d'an 10 a viz Genver 1968.

Hor gwellan gourc'hemennou.

### KANVOU

— Mlle J. Azario-Riou, bardesse Gwennigél-Vor, a la douleur de nous faire part du décès, dans des circonstances dramatiques, de sa maman, le 12 février dernier, à Paris.

Nous l'assurons de toute la sympathie du Gorsedd dans ce deuil si cruel.

— Ur c'helou mantrus eo bet e pep kenver resev adarre an diwezhan **An Tribann** kaset d'an Dimezell Le Roux, astennet abaoe pell war ur gwele en Ospital Sant-Tropez gant ur c'hleved kriz. Distroet eo bet deomp gant ar meneg "décédée" hep-tra-ken.

Hech'unan e oa e-touez estranjourien. N'ouiemp netra diwar he fenn. Deut e oa davedomp evit anavezout muioch bro he bugaleaj. Kroget he doa gant deskiñ ar yezh. Hag aet eo kuit. Dezhí hor sonjoù glac'haret.

### HOR MIGNONED

— Le VII<sup>e</sup> congrès de Kendalc'h-Marok, qui a eu lieu à Rabat, a renouvelé son comité directeur. Nous avons le plaisir de noter la confiance des Bretons du Maroc à l'égard des membres du Gorsedd, puisque ceux-ci reprennent la direction de cet important groupement :

Président : M. Jean-Marie Jossset (Breiz Kenitra).

Vice-président : M. Marcel David (Arvor Meknès).

Secrétaire : M. Albert Herry (Armorique Casablanca).

Et, parmi les assesseurs : Mme Jossset (Kenitra).

Nos vives félicitations à nos confrères. Ils montrent bien qu'ils sont de cette élite que le Gorsedd veut rassembler en son sein afin de mieux harmoniser les efforts au service de la Bretagne.

— Plijadur hon eus bet da resev kelou eus hor c'henvreur an Doktor Paol Laurent a zo bet gwall-glanv e-pad pell. Ne c'hell, siwazh, no komz, na skrivan. Met eurus e vo da welout mignoned pe da gaout lizhiri. Setu e chomlec'h : Hôpital Chubert, pavillon Marcellin, chambre 12, 56-Vannes. Hon hetoù kalonekañ d'hor c'heneil evit ma vo gwelloc'h e yec'hed.

— Le barde Renan Perennes se rappelle à notre bon souvenir en nous adressant plusieurs de ses chansons. Nous rendons hommage à sa fidélité au pays et lui souhaitons de nouveaux succès dans un genre qui prouvera plus encore l'originalité de notre Bretagne.

### KENDALC'H KELTIEK 1968

Dalc'het e vo diouzh an 20 betek ar 24 a viz Eost, diouzhtu goude Gorsedd Pennpont. Graet e vo e Foujera.

Pep hini en do ar biljadur da selaou prezegennoù ha da heuliañ divizoù a-zivout ar broioù keltiek. Klevet e vo sonadegoù bernnoz. Diskouezadegoù a vo

### ABONNEMENTS ET COTISATIONS :

Abonnement ordinaire, 10 F. — Abonnement de soutien, 15 F. — Cotisation ordinaire, 20 F. — Cotisation de soutien, 30 F. — Bienfaiteurs à partir de 50 F.

Nos confrères n'ont que leur cotisation à payer naturellement. Toute cotisation ou tout abonnement versé compte à partir du 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours. (C.C.P. "Gorsedd" 1907-81 Nantes.)

aozet. Bez' e c'hellimp mont da bourmen d'al lec'hioù brudetañ hon Istor. Hag evel un tan-artifis a echuo ar C'hendalc'h gant "Gouel ar C'han Keltiek".

Le congrès celtique ayant lieu en Haute-Bretagne, des séances en français seront prévues. Mais celle-ci ne sera pas à égalité avec l'anglais qui sera principalement utilisé entre tous les celtisants.

Les membres du Gorsedd seront bien placés pour recevoir tous renseignements auprès de leur confrère : M. Jord Kler, 3, place Saint-Pierre, 44 - Nantes.

#### ENTRAIDE SOCIALE

Nous nous permettons de vous demander de vouloir bien faire jouer la fraternité du Gorsedd en faveur de :

— un compatriote désireux de revenir en Bretagne. Accepterait travail comme relieur. De nombreuses années de pratique. A défaut, assumerait tâche de bureau. Ville bretonne indifférente. Ecrire au Gorsedd qui transmettra.

#### CAMPAGNE EN FAVEUR D'AR VRO

Nous avons appris avec regret la décision de notre amie F.-R. Meavenn de suspendre la parution d'Ar Vro. L'absence d'une revue de la qualité de celle d'Ar Vro pèsera lourdement sur nos moyens d'éducation et d'information en langue française.

Pour aider notre amie à faire face aux lourdes charges financières qu'elle doit supporter, pour redresser la situation et préparer un nouveau départ, nous proposons à tous nos confrères et amis de vouloir bien verser l'équivalent de leur abonnement, même si celui-ci a été réglé pour 1968. Si cet effort est consenti par tous les lecteurs, il permettrait d'assainir la trésorerie et d'envisager une formule moins risquée.

Le Gorsedd revendique la responsabilité de cette initiative dans le cadre de la solidarité bretonne et souhaite vivement que tous répondent à cet appel.

#### DASTUMADENNOU HA KELAOUENNOU

Kavout a reot amañ da heul an destumadennoù hag ar c'helaouennoù kaset d'ar C'houezez e-doug ar pevare trimiziad :

● **Breiz.** — Des informations variées et des articles documentés parmi lesquels nous avons retenu "Après l'émeute de Quimper", de Marie Kerhuel : une mise au point nécessaire sur les prétendues réformes agricoles imposées par les autorités officielles et qui confinent à la démenche et à la ruine.

● **Ar Soner.** — La revue du folklore vivant de Bretagne.

● **L'Avenir de la Bretagne.** — Un véhément appel tout au long de ses colonnes pour sortir la Bretagne du marasme vers lequel elle est entraînée.

● **E.** — Journal supranational, organe du Mouvement fédéraliste européen, pour une société faite pour l'homme. L'édition française paraît bien timide à l'égard de l'hexagone qui est l'exemple le plus complet d'Europe de l'incohérence géopolitique. Pour nous il n'y a qu'une Europe, celle des communautés populaires naturelles.

● **Skol Vreiz.** — Numéro spécial consacré aux "Sonioù-pobl". Et un document extrêmement important sur les travaux de la commission mixte d'étude de l'enseignement régional.

● **An Nerzh.** — Ur gelaouenn nevez a glasko adkavout ar stumm-spered a reas brasder hor gouenn ha klevout galv tud-veur ar Geltiegezh. Stagadenn vrezhonek da *Bretagne réelle* eo.

● **Le Petit Bleu des Côtes-du-Nord.** — A lire, l'éditorial de René Pléven : "Au bord du danger".

● **Le Fédéré.** — Organe mensuel de la F.G.D.S. d'Ille-et-Vilaine et du Club "Bretagne et Démocratie".

● **Le Peuple breton.** — A noter les "Libres propos" du Nantais Morvan Lebesque, le brillant chroniqueur du *Canard enchaîné*.

● **Bulletin mensuel des prévisions météorologiques et cosmiques.** — Son directeur, M. P. Bouchet, a le regret de signaler un arrêt momentané, celui-ci devant subir une opération chirurgicale.

● **Emgleo Breiz.** — Nous recevons la proposition de loi relative à l'enseignement des langues et cultures régionales. Parmi les signatures, nous avons le plaisir de lire, pour la Loire-Atlantique, les noms des parlementaires suivants : MM. Carpentier, Chauvel, Hunault, Litoux, Macquet et Richard, les deux derniers représentant le Pays de Retz. Nos félicitations.

● **L'Hespéride.** — A lire une réaction de P. Lance en face de la mégalomanie gaullienne de cent millions de Français, puis un exposé de O.M. sur "La farce de l'art dit moderne".

● **La Vie bretonne.** — Tout sur l'expansion économique chez nous, Une opinion de J. Martray sur "L'Ouest et la Bretagne".

● **Breizig Izar.** — Bulletin des Bretons de Grenoble et de sa région.

● **New Cornwall.** — Social, economic and cultural life in Cornwall.

● **Idées pour tous.** — Revue mensuelle publiée sans exclusive, dans un souci d'objectivité et de tolérance mutuelle.

● **Keltia.** — Organe de la recherche d'un Celtisme moderne.

● **La Bretagne réelle.** — La voix du pays gallo, à parution bi-mensuelle. Le seul organe à pratiquer une telle périodicité, tout à l'honneur de son rédacteur en chef. Des articles variés parmi lesquels nous ne pouvons passer sous silence celui de Olier Mordrel : "De charte en charte", relatif à notre confrérie. Notre vénéré compatriote a su, avec clairvoyance, démontrer la volonté du Gorsedd qui, bien que modérée dans les termes, est une volonté, en définitive, révolutionnaire, puisqu'elle ne tend qu'à mettre les responsables français au pied du mur. Mais certains "petits" Bretons sauront-ils le comprendre, et non penser "aux chemises de nuit" (sic), aux personnes et aux virgules, pour constituer le front commun de notre résistance à la dépersonnalisation et au désert.

#### MEIN BREIZ

Un appel de son président en vue de recueillir des dons destinés à restaurer les monuments avec, à l'appui, un exposé du travail effectué.

Nos félicitations à nos amis pour l'effort considérable accompli. De tout cœur pour qu'ils puissent obtenir le soutien qu'ils méritent (C.C.P. "Mein Breiz - Monuments bretons", n° 1198-09 Rennes).

#### AR SKOL DRE LIZHER

Si vous voulez apprendre gratuitement le breton, écrivez à M. V. Séité, Béthanie, 64 - Ciboure. Le nombre d'élèves est de 236 au 9 mars 1968 pour l'année scolaire. Notre reconnaissance à notre compatriote dont le dévouement, au-delà des questions d'orthographe, ne peut être minimisé. Ce qui n'enlève rien au mérite de Mlle M. Gourlaouen, qui poursuit sa tâche admirable depuis plus de trente ans.

#### KENSTRIVADEG TRESAN

Lakaat sevel tresadennoù gant ar vugale hag ar re yaouank war baperennoù 21 X 27, a-zivout :

I) buhez ha marv an Aotrou Y.-V. Perrot ;

II) c'hwec'h Bro... un Ene. Istor-douaroniezh ar Broioù keltiek.

Gant ur skrid-displeg war du reizh an dresadenn ha war an tu gin : anv, chomlec'h an tresour, kaset al labourioù da "Emglev an Tiegezhioù", 30, leurger al Lisoù, Roazhon.

#### EGLISE CATHOLIQUE ORTHODOXE DE BRETAGNE

Nous nous faisons volontiers l'écho de l'appel lancé par le Rév. Père Patrick Gérard en vue d'obtenir la participation financière des Bretons intéressés par l'érection d'un vitrail en sa chapelle rennaise de Notre-Dame-Source-Vivifiante. Adresser les dons au nom ci-dessus, C.C.P. 1709-75 Rennes.

#### SKOURR AN DESKADUREZH VROADEL

S.A.D.E.D., Kelc'h Debeauvais ha Framm Yaouankiz Vreiz o deus dalc'het a-gevret o bodadeg-vloaz d'an 10 a viz Meurzh, e Roazhon. Buz ha buhez d'ar Skourr evit 1968.

## COMMUNIQUÉ DU C.B.L.

Suite aux attentats qui, dans la nuit du 11 au 12 janvier, ont frappé les préfectures de Saint-Brieuc et de Quimper, symboles de l'oppression et de la domination française en Bretagne, le Comité national de la Bretagne libre (C.B.L.) est intervenu auprès des ambassades de la Grande-Bretagne, de l'U.R.S.S., des U.S.A. et du Canada, ainsi qu'auprès du secrétaire général de l'O.N.U., et a particulièrement insisté sur la situation **désespérée** de la Bretagne.

## KAMP ETRKELTIEK AR VREZHONEGERIEN

Kamp 1968 a vo dalc'het e Mur eus an 29 a viz Gouere d'ar 15 a viz Eost. Pal K.E.A.V. a zo deskiñ d'an dud komz en ur implijout ar yezh bemdez. Kevredigezh ebet ne vez degemeret er c'hamp evel kevredigezh. Tu a vo da dremen an Trec'h Kentañ hag an Trec'h Meur.

Kalz a dud a hetomp da G.E.A.V. e-keñver e ugent vloaz. Skrivañ da : Mme V. de Bellaing, 28, rue des Trois-Frères-Le Goff, 22 - Saint-Brieuc.

## BLEIMOR-SANA

Association des malades bretons en sana ou isolés, son but est de faire connaître et aimer la Bretagne. Bibliothèque bretonne par correspondance.

Ecrire : Gi Krec'h, 37, rue A.-Daudet, 91 - Draveil.

## CULTURE BIOLOGIQUE

Notre confrère M. S. Hénaff nous fait part de son désir de développer, avec l'aide d'amis, Bretons authentiques, un élevage biologique. Son élevage consistera à nourrir correctement des animaux sans l'emploi d'aliments chimiques et de les livrer à la consommation sous cette garantie.

Une société a été créée et vient de commencer son activité ; des terrains ont été loués et des bêtes achetées.

Notre ami (79, rue de la Villeneuve, 56 - Lorient) est à la disposition des membres du Gorsedd pour fournir tous les renseignements dont ils auront besoin pour s'intéresser à cette affaire à la fois d'intérêt commercial et également de sauvegarde de la santé humaine.

## NOUVELLE LISTE D'ADHÉSIONS A LA CHARTE

Nous vous communiquons une nouvelle liste arrêtée au 20 mars des signatures reçues en faveur de la "Charte minimale bretonne" :

B.I.P., Sked, Breizh-Sana, Comité d'action régionale (C.A.R.), Gwenedour, Brittia-Films, Bretagne et Démocratie, Eglise catholique orthodoxe (P. Gérard), **Moniteur de l'Île-de-France, la Vie bretonne, An Nerzh.**

A titre personnel, nous avons reçu l'adhésion de : Mlle M. Gourlaouen (Skol Ober et M. P. Montjarret (B.A.S.).

Se reporter au numéro précédent pour avoir le panorama complet des résultats qui constituent un succès incontestable, dont nous remercions, une fois de plus, nos compatriotes.

## SUITE ENVISAGÉE EN FAVEUR DE LA CHARTE

Les publications et les associations signataires se réuniront le dimanche 5 mai, à 9 h 30, à Rennes, à l'hôtel de France, 6, rue de la Monnaie.

Une circulaire est en préparation à cet effet. Les publications et les associations sont invitées, dès maintenant, à préparer les réajustements nécessaires de la Charte, de façon qu'elle soit, à la fois, satisfaisante pour eux-mêmes et pour tous les membres du Front commun, plus que jamais souhaitable, en cette année qui veut être décisive...

**Keleier aozet gant A.R.**

---

Le gérant, directeur de la publication : P. LOISEL. — C.P.P.P. 36 354. — Dépôt légal 1968

---